



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
COMMUNE DE RONTIGNON

Compte rendu des délibérations du conseil municipal
Séance du 24 mars 2009

Le 24 mars 2009, à 20 H, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **monsieur Jean Carrère**, maire.

Étaient

- **présents** : mesdames Claudine Bor, Brigitte Del Regno, Valérie Foubert, Michèle Picot, Michèle Ségalas, Nicole Vayssier et messieurs Jean-Pierre Barberou, Jean Carrère, Victor Dudret, Isidore Fauria, André Iriart, Alain Iazard, Michel Mariette, Jean-Bernard Vecchiato.
- **absent excusé sans pouvoir** : monsieur Patrick Benech.

Secrétaire de séance : monsieur André Iriart.

--- ooOoo ---

Ordre du jour :

- Compte administratif 2008 : régularisation du déficit d'investissement ;
- Budgets 2009 ;
- Commission administrative de révision des listes électorales :
 - Délégué de l'administration,
 - Délégué du tribunal de grande instance ;
- Questions diverses.

--- ooOoo ---

Le compte-rendu des délibérations du conseil municipal de la séance du 2 mars 2009 ne fait l'objet d'aucune observation. Il est approuvé en l'état.

Monsieur le maire invite les conseillers présents à la séance du 2 mars 2009 à émarger le registre des délibérations : le compte rendu et les délibérations correspondantes.

A. SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR AVEC DÉLIBÉRATION

1. Régularisation compte administratif 2008

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'une surévaluation des disponibilités de la commune au 31 décembre 2008. En effet, l'écriture comptable du déficit de la section d'investissement de l'année N-1 (2007) n'a pas été passée (57 336,93 €). Il y a donc lieu de rectifier le tableau présenté lors de la réunion du 3 mars 2009 suivant le nouvel état présenté en annexe.

L'excédent global est donc ramené à la somme de 595 787,19 €.

Monsieur le maire quitte la séance pour permettre au conseil de voter les nouveaux documents comptables présentés. À l'unanimité, le conseil municipal approuve la régularisation du compte administratif 2008.

2. Budget primitif 2009

Monsieur le maire présente les budgets 2009.

2.1. Budget "Caisse des Écoles" :

La subvention de fonctionnement est proposée à 2 550 € (soit + 2%). Le budget de la caisse des écoles, tel que présenté au vote du conseil municipal est exposé en annexe.

Le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

2.2. Budget primitif de la commune :

Monsieur le maire commente l'ensemble des tableaux budgétaires dont les extraits sont présentés en annexe ; il donne toutes les explications utiles et répond aux questions posées.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2009
VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	906 849	311 062
+		=	=
REPORTS	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		595 787
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		906 849	906 849
INVESTISSEMENT		DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET	706 399	784 889
+		=	=
REPORTS	RESTES A RÉALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	78 490	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		784 889	784 889
TOTAL DU BUDGET		1 691 738	1 691 738

Après débat, le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

B. SUJETS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR SANS DÉLIBÉRATION

1. Commission administrative de révision des listes électorales

La composition de la commission administrative de révision des listes électorales doit être en conformité avec les termes de la circulaire du 16 octobre 2006 (n° NOR INT A/06/00093/C). Elle comprend trois membres :

- 1° Le maire ou son représentant ;
- 2° Un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet ;
- 3° Un délégué choisi par le président du tribunal de grande instance.

Le délégué de l'administration a été nommé par arrêté de monsieur le préfet, à partir d'une liste de candidats (hors conseil municipal) proposés par monsieur le maire. Monsieur **Georges Cazala-Claverie** a été désigné.

Pour ce qui concerne le délégué à choisir par le président du tribunal de grande instance, monsieur le maire se rapprochera de cette institution pour proposer un choix à son président.

C. QUESTIONS DIVERSES

1. Décès

Madame Bordenave, épouse de Monsieur Jacques Bordenave, ancien employé de la commune, est décédée ce lundi. Les obsèques auront lieu le jeudi 26 mars à 10 h. Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une gerbe a été commandée au nom de la commune.

2. Parcelle agricole attenante au parking du stade

Cette parcelle doit être clôturée. Une opportunité a permis d'acquérir à un prix intéressant (1 000 €), 150 mètres de barrières en ciment. Le chargement et déchargement ont été effectués par des conseillers municipaux et l'employé de la commune. Le transport a été réalisé par l'entreprise Pommé.

Pour des raisons de rapidité d'enlèvement et de paiement, il a été demandé à l'association utilisant les installations sportives de bien vouloir assurer le règlement par chèque de cette acquisition. Cette avance sera remboursée par une subvention exceptionnelle du même montant.

A l'unanimité, le conseil municipal attribue à cette association ladite subvention de 1 000 €.

Par ailleurs, monsieur Idiart a arrêté l'exploitation de cette parcelle ; monsieur Schott a souhaité pouvoir l'utiliser pour le pacage de poneys. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette requête, sous réserve que l'utilisateur mette en place une clôture "légère" côté nord.

3. Ruisseau de la Maison-Commune

Ce ruisseau présentait un envasement important et un affouillement préoccupant en amont des vannes. Suite aux travaux engagés par la commune, monsieur le maire s'est rapproché du président du SIVU de régulation des cours d'eau ; le financement de ces travaux à caractère urgent sera assuré par le SIVU.

4. Contrat communautaire de développement

La communauté de communes Gave et Coteaux a adopté, par délibération du 5 février 2009, le contrat communautaire de développement (dispositif d'accompagnement technique et financier mis en place par le conseil général). Pour en bénéficier pleinement, la communauté de communes doit se doter d'une compétence supplémentaire. Aussi, le conseil municipal doit-il délibérer sur le transfert de la compétence "*études sur le développement culturel*" à la communauté de communes Gave et Coteaux.

À l'unanimité des membres présents, le conseil municipal émet un vote favorable à ce transfert.

5. Rattachement de personnes

Des personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixes ont demandé leur rattachement à la commune de Rontignon. Pour informer le conseil de la procédure afférente, monsieur le maire donne lecture de la lettre de circonstance de monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques.

6. Groupe scolaire

Pour adapter le groupe scolaire aux besoins de l'éducation nationale en matière pédagogique et aux normes d'hygiène de la restauration collective, monsieur le maire demande que l'étude correspondante, déjà entamée en son temps, soit reprise et relancée.

Les membres des commissions chargées des affaires scolaires et des bâtiments communaux iront visiter la salle de psychomotricité du groupe scolaire de la commune de Mazères-Lezons.

7. Poney club de Narcastet

Les délégués de la commune (monsieur Iriart et madame Picot) au syndicat intercommunal centre de loisirs de Narcastet présentent le projet et l'investissement afférent (environ 700 000 €) ; dans l'hypothèse où le projet se réaliserait, l'annuité à payer revenant à la commune de Rontignon se monterait à 350 € annuels environ.

Le conseil municipal donne un accord de principe sur la participation à l'investissement.

8. Campagne de sécurité routière

La campagne de sécurité routière "*J'aime la vie, je ralentis*" débutera le 4 mai 2009 sur la commune et s'achèvera le 1^{er} juin.

Monsieur Victor Dudret informe le conseil des opérations en cours concernant la commune. Le choix des emplacements des radars pour les deux premières semaines de la campagne a été relevé avec les membres de l'association en charge de cette opération (sur la rue des Pyrénées). Ces emplacements ont été déterminés pour permettre l'interception des véhicules (prévention) par la gendarmerie et l'intervention des enfants de CM2 du village (scolarisés dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal, sur la commune de Narcastet). Les opérations d'interceptions se dérouleront les 7 et 11 mai 2009, après les horaires scolaires.

Une réunion d'information se tiendra en mairie de Rontignon, le vendredi 17 avril à 18h30. Les présidents des associations conduisant des activités sur la commune recevront une invitation de monsieur le maire pour y participer.

9. Étude relative aux télécommunications

Monsieur Victor Dudret informe le conseil de l'avancée de l'étude conduite sur les systèmes d'information et de communications de la mairie, étude ayant pour objectif de réduire les coûts de fonctionnement et d'adapter les moyens au juste besoin.

➤ Internet

Les deux abonnements actuels (école, mairie) ont été adaptés au besoin et optimisés. À coût identique, l'abonnement de l'école, spécifique Internet, a été porté à 1 méga. L'abonnement de la mairie, compte tenu des perspectives proches d'administration électronique a été augmenté à 2 méga au prix d'un léger surcoût (32, 90 €/mois au lieu de 27,90 €/mois antivirus compris)

➤ **Téléphones mobiles**

La commune dispose de quatre abonnements de téléphonie mobile. L'étude évalue l'opportunité du maintien de la totalité des abonnements ou non et les économies possibles par revue de la nature des abonnements, par mutualisation locale ou par mutualisation au niveau de la communauté de communes Gave et Coteaux.

➤ **Téléphonie fixe**

Il a été demandé à deux sociétés (ACEM téléphonie et France-Télécom) de réaliser une étude visant à optimiser les systèmes de communication de la mairie, réduire les coûts de communication et permettre des développements ultérieurs à moindre coût (intégrer le groupe scolaire, ligne spécialisée PC crise, etc.). Les deux études ont été fournies. La comparaison des offres est en cours et le résultat sera présenté au bureau communal dans les meilleurs délais.

➤ **Télécopie**

La ligne de télécopie est celle qui supporte l'accès Internet ADSL. Pour des raisons d'ergonomie, elle doit être déplacée de la petite salle de réunion vers un emplacement à proximité du poste de travail de la secrétaire. Cette opération nécessite l'intervention d'un électricien pour un coût modique à déterminer. Ceci étant fait, le poste de travail de la secrétaire sera câblé Internet et l'accès Wifi pourra être utilisé pour la salle du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant de question à poser, la séance est levée à 22 H 00.

COMMUNE DE RONTIGNON
Annexe au compte rendu des délibérations du conseil municipal - Séance du 2 mars 2009
TABLEAUX DES COMPTES

COMMUNE DE RONTIGNON 450

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (après correction)

VUE D'ENSEMBLE

EXÉCUTION DU BUDGET		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	293 000,37	437 306,67
	Section d'investissement	132 905,85	111 755,93
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		529 967,74
	Report en section d'investissement (001)	57 336,93	
	TOTAL (réalisations+ reports)	482 243,15	1 078 030,34
RESTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		
RÉSULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	292 000,37	966 274,41
	Section d'investissement	133 905,85	112 755,93
	TOTAL CUMULE	482 243,15	1 078 030,34
EXCÉDENTS CUMULES			595 787,19

CAISSE DES ÉCOLES DE RONTIGNON - 452

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET "CAISSE DES ÉCOLES"

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	Pour mémoire	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 433,00	3 559,00	3 559,00	3 559,00
Total des dépenses de gestion courante		4 433,00	3 559,00	3 559,00	3 559,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 433,00	3 559,00	3 559,00	3 559,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 433,00	3 559,00	3 559,00	3 559,00
+					
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ					0,00
=					
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES					3 559,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	Pour mémoire	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
74	Dotations, subventions et participations	2 500,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
Total des recettes de gestion courante		2 500,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 500,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 500,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
+					
R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ					1 009,00
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES					3 559,00

NB : ce tableau synthétise le budget de la caisse des écoles. Les lignes et colonnes sans inscription ont été supprimées. Le document intégral est consultable en mairie.

COMMUNE DE RONTIGNON
Annexe au compte rendu des délibérations du conseil municipal - Séance du 24 mars 2009
TABLEAUX DES COMPTES – BUDGET PRIMITIF 2009

COMMUNE DE RONTIGNON 450
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
11	Charges à caractère général	105 900,00	113 900,00	113 900,00	113 900,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	122 630,00	124 500,00	124 500,00	124 500,00
14	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courantes	61 532,00	64 050,00	64 050,00	64 050,00
Total des dépenses de gestion courante		290 062,00	302 450,00	302 450,00	302 450,00
66	Charges financières	4 100,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions (semi-budgét.)				
22	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		294 162,00	304 450,00	304 450,00	304 450,00
23	<i>Virement à la section d'investissement i</i>	<i>657 530,00</i>	560 599,00	560 599,00	560 599,00
42	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		41 800,00	41 800,00	41 800,00
43	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section f</i>				
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		657 530,00	602 399,00	602 399,00	602 399,00
TOTAL		951 692,00	906 849,00	906 849,00	906 849,00

	+
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ	0,00
=	

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	906 849,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
13	Atténuations de charges	10 500,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
70	Produits des services, domaine et vente	23 905,00	31 681,00	31 681,00	31 681,00
73	Impôts et taxes	140 719,00	144 710,00	144 710,00	144 710,00
74	Dotations, subventions et participations	246 001,00	125 671,00	125 671,00	125 671,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000	500,00	500,00	500,00
Total des recettes de gestion courante		421 725,00	311 062,00	311 062,00	311 062,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises sur provisions (semi-budgéta				
Total des recettes réelles de fonctionnement		421 725,00	311 062,00	311 062,00	311 062,00
42	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>				
43	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section f</i>				
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL		421 725,00	311 062,00	311 062,00	311 062,00
					+
D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ					595 787,00
					=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES					906 849,00

COMMUNE DE RONTIGNON
Annexe au compte rendu des délibérations du conseil municipal - Séance du 24 mars 2009
TABLEAUX DES COMPTES – BUDGET PRIMITIF 2009

COMMUNE DE RONTIGNON 450
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
10	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	45 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	110 000,00			
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	535 641,00	620 199,00	620 199,00	620 199,00
	Total des dépenses d'équipement	690 641,00	690 199,00	690 199,00	690 199,00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	25 946,00	16 200,00	16 200,00	16 200,00
18	Compte de liaison affectation				
26	Participations et créances ratt. à des p				
27	Autres immobilisations financières				
20	'Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	25 946,00	16 200,00	16 200,00	16 200,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	716 587,00	706 399,00	706 399,00	706 399,00
40	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>				
41	<i>Opérations patrimoniales</i>				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	716 587,00	706 399,00	706 399,00	706 399,00

+	
D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	78 490,00
=	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	784 889,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote	TOTAL
10	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues		83 400,00	83 400,00	83 400,00
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	0	83 400,00	83 400,00	83 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	59 057,00	20 600,00	20 600,00	20 600,00
1068	Excédents de fonctionnement capita	57 336,00	78 490,00	78 490,00	78 490,00
138	Autres subventions d'investissement				
18	Compte de liaison affectation				
26	Participations et créances rattachées à des p				
27	Autres immobilisations financières				
24	Produits des cessions d'immobilisation				
	Total des recettes financières	116 393,00	99 090,00	99 090,00	99 090,00
	Total des recettes réelles d'investissement	116 393,00	182 490,00	182 490,00	182 490,00
21	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>657 530,00</i>	560 599,00	560 599,00	560 599,00
40	<i>Opé. d'ordre de transferts entre section</i>		41 800,00	41 800,00	41 800,00
41	<i>Opérations patrimoniales</i>				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	657 530,00	602 399,00	602 399,00	602 399,00
	TOTAL	773 923,00	784 889,00	784 889,00	784 889,00

+	
R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	784 889,00